



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Produits médicaux et innovation
Médicaments: politique, autorisation et surveillance

Bruxelles, le
SANTE.DDG1.D.1/LF/ko(2024)52469

Cher Monsieur Brusa,

Le présent courrier fait suite à votre lettre du 4 décembre 2023 adressée à la présidente Ursula von der Leyen, dans laquelle vous présentiez votre association et joigniez une plainte pénale déposée en France contre la présidente au sujet des vaccins contre la COVID-19.

Je tiens à vous rassurer sur le fait que les vaccins contre la COVID-19 ont été autorisés dans l'Union européenne sur la base d'évaluations scientifiques réalisées par l'Agence européenne des médicaments conformément aux normes élevées de qualité, de sécurité et d'efficacité requises pour tous les médicaments qui sont soumis à une approbation.

Vous trouverez des informations sur l'évaluation des vaccins contre la COVID-19 autorisés dans l'Union européenne sous le lien suivant: [COVID-19 medicines | European Medicines Agency \(europa.eu\)](https://www.europa.eu/medicines).

L'Agence européenne des médicaments a pour rôle d'évaluer si le rapport bénéfice/risque d'un vaccin est positif dans certaines conditions d'utilisation. La Commission a adopté les décisions d'autorisation de chaque vaccin contre la COVID-19 suivant les avis scientifiques formulés pour chacun d'eux par le comité des médicaments à usage humain de l'Agence européenne des médicaments.

Les politiques, programmes et services de vaccination relèvent de la compétence et de la responsabilité des États membres. Toute décision relative à l'utilisation des vaccins dans le cadre des campagnes nationales de vaccination incombe aux États membres, à qui il revient de déterminer qui devrait être vacciné et quand, compte tenu de facteurs tels que les taux d'infection et d'hospitalisation, le risque pour les populations vulnérables et la disponibilité des vaccins.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Olga SOLOMON
Chef d'unité

[Signature électronique]

M. Carlo Alberto Brusa (Association Réaction19)
Centre d'affaires Régus
68, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
FRANCE
Email: reaction19fr@gmail.com

